



question sur mon acte de propriétés

Par **RoseetVert**, le **26/03/2019** à **16:33**

Bonsoir,

Je voudrais avoir des informations concernant un terrain?

Voila, mon voisin à décidé de vendre son terrain, qui se trouve juste a coté du mien.

Du coup il me demande mon acte de propiete car nos terrains sont collée ensemble.

Dois le lui donner ou pas? sachant que je me mefie un peu.

Il ma parler de servitude et de terrain eclaver?

Sachant que je n'ai aucune notion la dessus j'aimerais savoir ce que sa veut dire.

J'ai lu quelque part qu'on pouvait se procurer l'acte de propriété de quelqu'un a nos frais?

Merci d'avance

Par **youris**, le **26/03/2019** à **17:22**

bonjour,

vous n'avez pas à fournir votre acte d'achat de votre propriété.

si votre voisin veut des renseignements, il doit s'adresser au fichier immobilier du service de la publicité foncière.

salutations